

**MANAGEMENT DE LA SANTE ET
SECURITE AU TRAVAIL
(ISO 45001 VS 2018)**






Pr HADDOUT Abdellah



1


 **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Comprendre les concepts de base et de se familiariser avec les vocabulaires associés au système de management de la Santé et Sécurité au travail

Comprendre c'est quoi un système de management de la Santé et Sécurité au travail et à quoi il sert

Sensibilisation sur l'importance de la prévention des risques dans une entreprise


Connaître les exigences de la norme ISO 45001 vs 2018



2

PLAN DE LA FORMATION

1ère partie: Notions de bases	2ème partie: Exigences normatives
<p>Introduction</p> <p>La réglementation en santé et sécurité.</p> <p>La santé sécurité au travail pourquoi?</p> <p>Effet positif et négatif d'un système SST</p> <p>Termes et définitions</p> <p>Processus d'apparition d'un dommage.</p> <p>EXEMPLES</p> <p>Objectif d'un système de management de la S&ST</p> <p>Les facteurs de réussite d'un système SST</p>	<p>CYCLE PDCA</p> <p>Domaine d'application</p> <p>Termes et définitions (rappel)</p> <p>Exigences de la norme ISO 45001 VS 2018</p>



3

**MANAGEMENT DE LA SANTE ET
SECURITE AU TRAVAIL
(ISO 45001 VS 2018)**



**1ère Partie:
Notions de base**





4

c

INTRODUCTION:
Histoire et Evolution de la Santé au travail

Antiquité: 2500 ans avant notre ère, un médecin égyptien, Metm, est chargé de veiller sur l'état de santé des ouvriers et des esclaves des grands chantiers des pyramides.

Entre le 13^{ème} et le 18^{ème} siècle : publication de plusieurs ouvrage qui portent sur « l'hygiène professionnelle » et « la maladie des métiers ».



5

c

INTRODUCTION:
Histoire et Evolution de la Santé au travail

Le 19^{ème} siècle :

- Les mines et les carrières ont recours à des médecins d'entreprise et à des visites d'embauche.
- Un premier décret impose au patronat de payer les frais médicaux des ouvriers blessés lors des accidents du travail.
- Mise en place d'une inspection et un contrôle des établissements industriels dangereux.
- Extension de cette pratique aux transports (chemin de fer).
- Réglementation du travail des petits. Il y aura interdiction d'employer des enfants de moins de 10 ans



6

c

INTRODUCTION:
Histoire et Evolution de la Santé au travail

Le 19^{ème} siècle (suite):

- Création de l'Inspection du travail chargée notamment de contrôler les conditions de travail des enfants.
- Création de l'Association des industriels de France contre les accidents du travail.
- Adoption de la Loi sur les accidents du travail

Le 20^{ème} siècle :

- Naissance du Code du Travail
- Règlement sur l'hygiène et la sécurité
- Après la 1^{ère} guerre mondiale naissance de l'idée qu'il est nécessaire d'adapter le travail à l'homme et non le contraire commence à prendre forme.



7

c

INTRODUCTION:
Histoire et Evolution de la Santé au travail

Le 20^{ème} siècle (suite):

- Organisation des premiers services de médecine du travail
- Mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Les années 2000: Mise en place du Document unique d'évaluation des risques




8

INTRODUCTION

2,3 millions le **nombre de décès** /an: **Accidents** ou à des **maladies** liés au travail (OIT)

Tout organisme est **responsable** de la santé et de la sécurité de **ses travailleurs** et des autres personnes travaillant pour lui, sous ses ordres: **préservation de leur santé physique et mentale**


L'adoption d'un système de management (S&ST) **doit permettre** à un organisme **d'améliorer sa performance en S&ST** en améliorant la santé et la sécurité au travail et en **maîtrisant ses risques professionnels**.



9

INTRODUCTION


Situation des accidents de travail au Maroc



43 153 accidents de travail déclarés au Maroc chaque année
(entre 2005 et 2014 d'après l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale "ACAPS")

3000 sont des accidents mortelles.

Secteur BTP arrive en tête en enregistrant 10% des sinistres




10

INTRODUCTION

La santé et la sécurité des travailleurs comprennent le **bien-être social, psychique et physique des travailleurs** à tous les postes : **Une situation** dans laquelle quelqu'un, quelque chose n'est exposé à :


Aucun danger,
Aucun risque, en particulier d'agression physique, d'accidents, vol,

Situation de Sécurité
Situation dans laquelle 'quelqu'un se sent à l'abri du danger,' « rassuré » .




11

LA REGLEMENTATION EN SANTE ET SECURITE



Energy services Directly
RoHS
REACH
VOCs
BREFs
Noise Vibration
Physical agents
EMF
Optical radiation
Clean technology
Environment & occupational health
BUSINESS PROCESS
assembly, marketing, distribution, sale
Packaging
EMAS
Eco Label
USE
Environment & Public Health
Air
EMF
Noise
Outdoor traffic
Waste framework
RECYCLING & DISPOSAL
Waste strategy
Waste management
WEEE
Batteries
Hazardous waste
Environment liability
Demand strategy
Waste strategy
Planned (new)
draft
adopted
Planned (revision)
Conception



12

LA REGLEMENTATION EN SANTE ET SECURITE

Tout employeur doit s'organiser afin de répondre à son obligation générale de sécurité et de santé envers ses salariés. La quatrième partie du code du travail détaille les disposition portant sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.



13

APERCU CODE DE TRAVAIL

SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

Article 24

De manière générale, l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité, la santé et la dignité des salariés dans l'accomplissement des tâches qu'ils exécutent sous sa direction et de veiller au maintien des règles de bonne conduite, de bonne manœuvre et de bonne moralité dans son entreprise.



14

APERCU CODE DE TRAVAIL

SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

Article 169

L'employeur doit équiper ses locaux des accessibilités nécessaires pour faciliter le travail des salariés handicapés et veiller à leur procurer toutes les conditions d'hygiène et de sécurité professionnelle.



15

APERCU CODE DE TRAVAIL

SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

Article 281

Les locaux de travail soient tenus dans un bon état de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des salariés:

le dispositif de prévention de l'incendie, l'éclairage, le chauffage, l'aération, l'insonorisation, la ventilation, l'eau potable, les fosses d'aisances, l'évacuation des eaux résiduelles et de lavage, les poussières et vapeurs, les vestiaires, la toilette et le couchage des salariés.



16

APERCU CODE DE TRAVAIL

SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

Article 287

Il est **interdit** à l'employeur de permettre à ses salariés l'**utilisation** de produits ou substances, d'appareils ou de machines qui sont reconnus par l'autorité compétente comme étant susceptibles de **porter atteinte** à leur **santé** ou de compromettre leur **sécurité**.



17

APERCU CODE DE TRAVAIL

SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

Article 289

L'employeur **doit informer** les salariés des **dispositions légales** concernant la **protection des dangers** que peuvent constituer les **machines**. Il **doit afficher** sur les lieux de travail, à une place convenable habituellement fréquentée par les salariés, **un avis facilement lisible** indiquant les **dangers** résultant de l'utilisation des machines ainsi que les *précautions à prendre*.



18

APERCU CODE DE TRAVAIL

SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

Article 289

Il est **interdit** à tout salarié d'**utiliser** une machine **sans** que les **dispositifs de protection** dont elle est pourvue soient en place et **ne doit pas rendre inopérants** les dispositifs de protection dont la machine qu'il utilise est pourvue.

Il est **interdit** de demander à un salarié d'**utiliser** une machine **sans** que **les dispositifs de protection** dont elle est pourvue soient en place.



19

APERCU CODE DE TRAVAIL

Article 289 (suite...)

Il est **interdit** de demander à un salarié d'effectuer le **transport** manuel des **charges** dont le **poids** est susceptible de compromettre sa santé ou **sa sécurité**.

Article 294

Les conditions de **sécurité** et d'**hygiène** dans lesquelles s'effectuent les travaux dans les **mines, carrières** et installations chimiques doivent garantir aux salariés une hygiène et une sécurité particulières **conformes** aux prescriptions fixées par **voie réglementaire**.



20

APERCU CODE DE TRAVAIL

Article 300

En cas de **violation** des prescriptions législatives ou réglementaires relatives à la sécurité et à l'hygiène, que la procédure de mise en demeure soit ou non applicable, le **tribunal** peut prononcer une **condamnation** assortie de la **fermeture temporaire de l'établissement** pendant une durée qui ne peut être inférieure à dix jours ni supérieure à six mois. En cas de récidive, le tribunal peut prononcer la fermeture définitive de l'établissement conformément aux articles 90 et 324 du **Code pénal**.



21

APERCU CODE DE TRAVAIL

MEDECIN DE TRAVAIL

Article 325

Le **médecin du travail** tient une **fiche d'entreprise** qu'il actualise de manière régulière. Cette fiche comprend la **liste des risques et maladies professionnels**, s'ils existent, ainsi que le **nombre de salariés exposés** à ces risques et maladies. Ladite fiche est **adressée** à l'employeur et au comité d'hygiène et de sécurité. Elle est mise à la disposition de l'agent chargé de l'**inspection du travail** et du **médecin inspecteur du travail**.



22

APERCU CODE DE TRAVAIL

COMITE DE SECURITE ET D'HYGIENE

Article 336

Les **comités** de sécurité et d'hygiène **doivent être créés** dans les entreprises industrielles, commerciales et d'artisanat, et dans les exploitations agricoles et forestières et leurs dépendances qui occupent au moins 50 salariés.



23

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL POURQUOI?

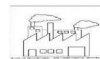
Un droit humain
fondamental



Souffrances



Pourquoi ...



Drames et vies brisées

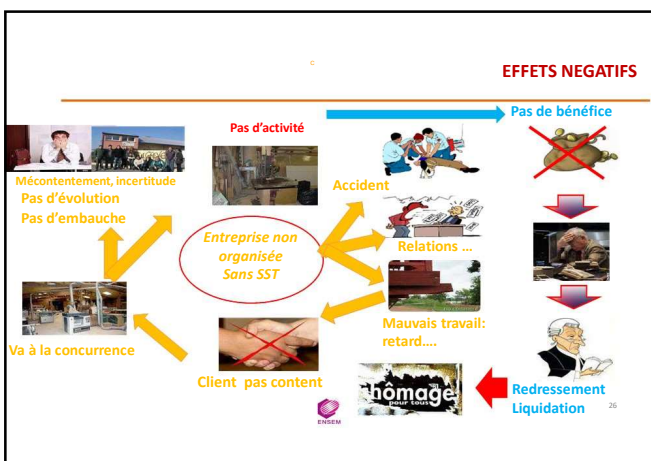
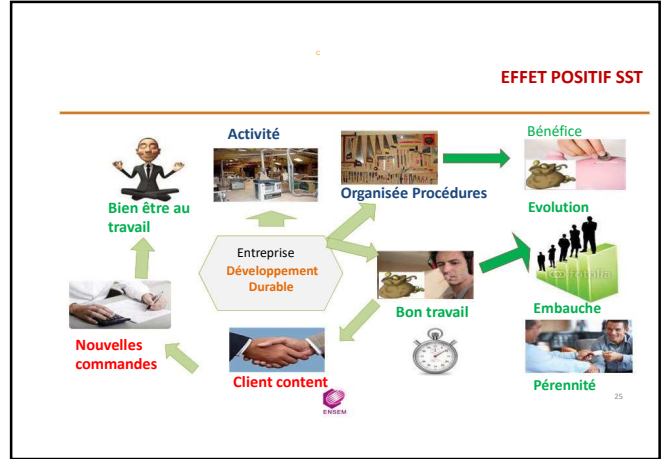
COÛT
pour l'entreprise



24


Diapositive 24

21 23/01/2017



- ### TERMES ET DEFINITIONS
- | | |
|------------------------------|--------------|
| Accident ? | Danger ? |
| Maladie professionnelle ? | Risque ? |
| Presqu'accident (Incident) ? | Prévention ? |
| Impact environnemental ? | Protection ? |
| Déviation ? | Réparation ? |

TERMES ET DEFINITIONS



Danger : Virage de montagne


↓

Risque : Chute de la voiture

Prévention : Indication du danger par un panneau



+

Protection : Mise en place d'une barrière



28

TERMES ET DEFINITIONS





Dangers
Parties en mouvement

↓

Risque
Ecrasement des mains


protection
Pose de carters



29

TERMES ET DEFINITIONS

- **Danger** : Une condition ou pratique qui constitue une menace, qui contient un élément nuisible, qui comporte un potentiel de perte
- **Risque** : Événement plus ou moins probable auquel on est exposé, on s'expose à la perte.
- **Protection**: Ce qui protège contre un danger ou un risque, diminue l'exposition ou la perte
- **Prévention**: Ensemble des mesures prises pour prévenir un danger ou un risque, évite l'exposition ou la perte, évite la survenance de l'événement redouté.



30

TERMES ET DEFINITIONS

Risque = Danger X Exposition

Gravité potentielle


Décès
Blessures sérieuses
Dommages matériels
Pollution des sols
Inondation
Etc.

Fréquence

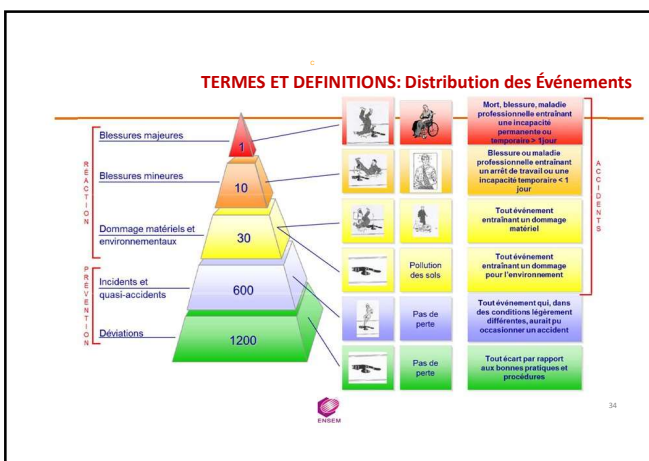
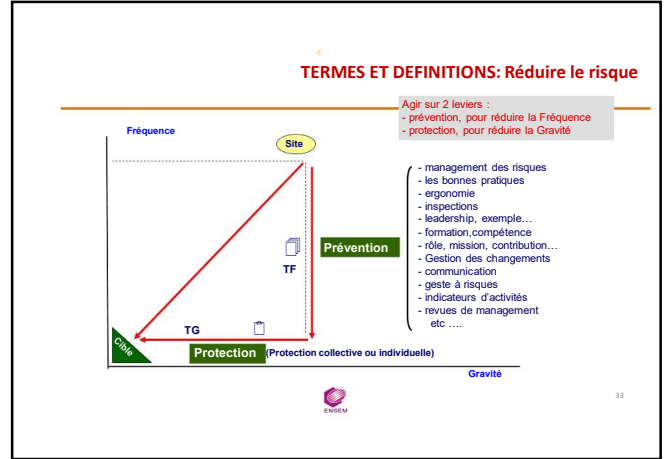
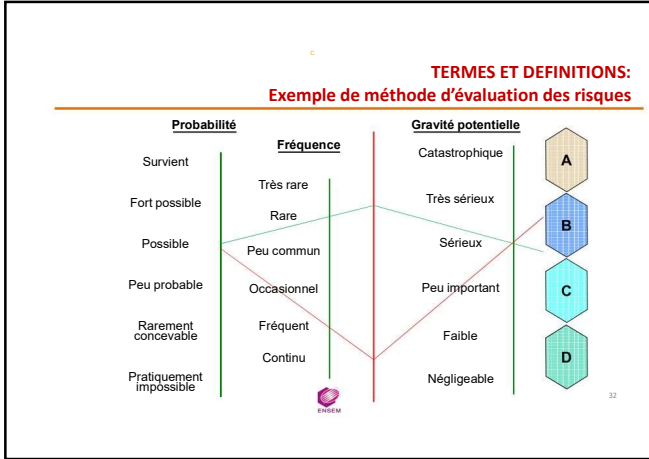
Nombre de gestes répétitifs
Nombre d'expositions
Nombre de fois d'exécution de la tâche
Etc.

Probabilité de l'événement

Milieu ?
Prévention ou pas ?
Protection ou pas ?
Fiabilité de l'équipement
Etc.



31



TERMES ET DEFINITIONS

- Un **Accident** est un événement non désiré, occasionnant :
 - une lésion corporelle : maladie ou blessure
 - un dommage matériel : équipement, stock, produits
 - une perte de production : arrêt d'unité
 - un impact sur l'Environnement : déversement, émission
- Un **Impact environnemental** : Toute modification de l'Environnement, négative ou bénéfique, totale ou partielle, résultant des activités, produits ou services d'un organisme. (LES EFFETS)
 - Exemples : pollution de l'air, pollution de l'eau, modification du niveau sonore
- Un **Incident ou presque accident** est un événement non désiré qui aurait pu, dans des conditions légèrement différentes, occasionner un accident.

ENSEM

c

TERMES ET DEFINITIONS

- Une **Dévi**ation est un écart par rapport à la norme ou la bonne façon de faire définie par l'organisme
- Une **Maladie Professionnelle** est une maladie qui est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle

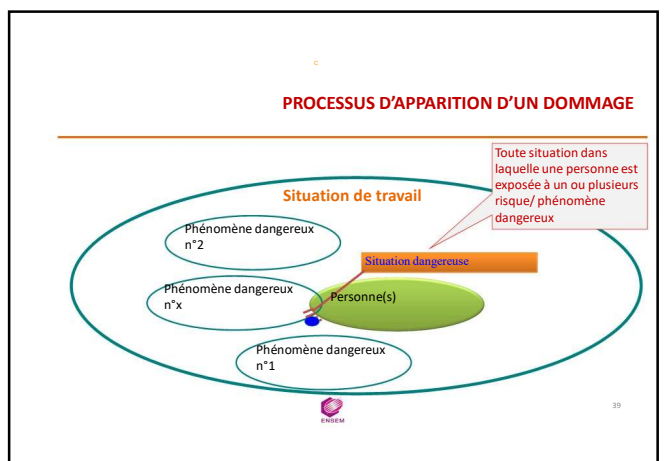
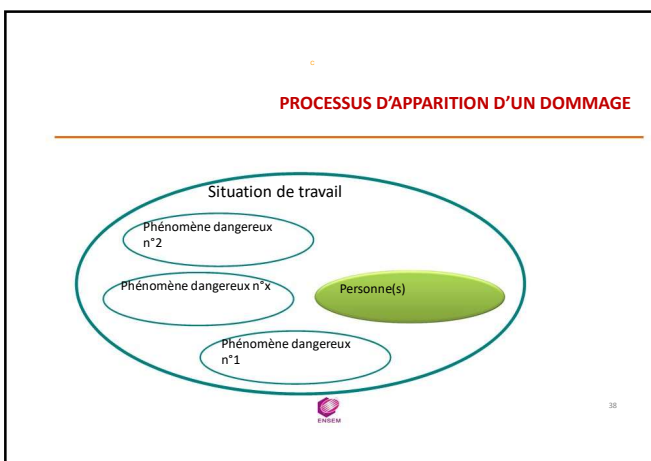
ENSEM 36

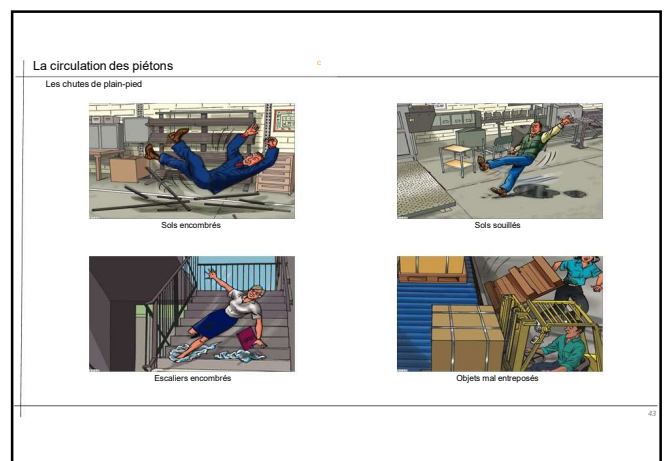
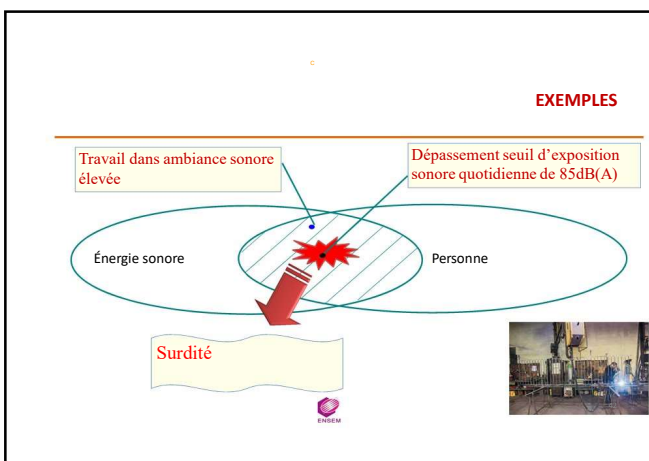
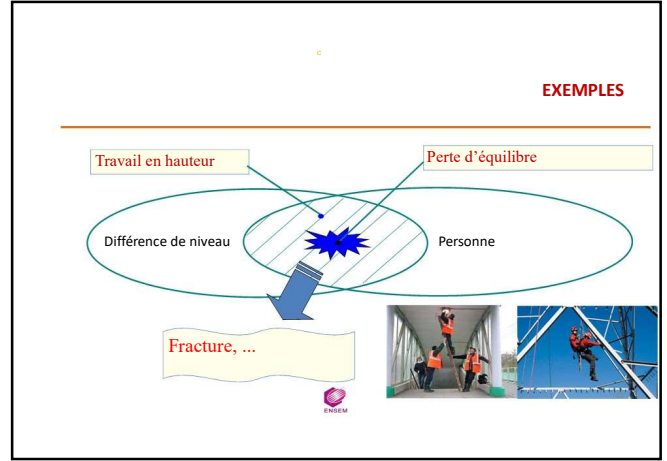
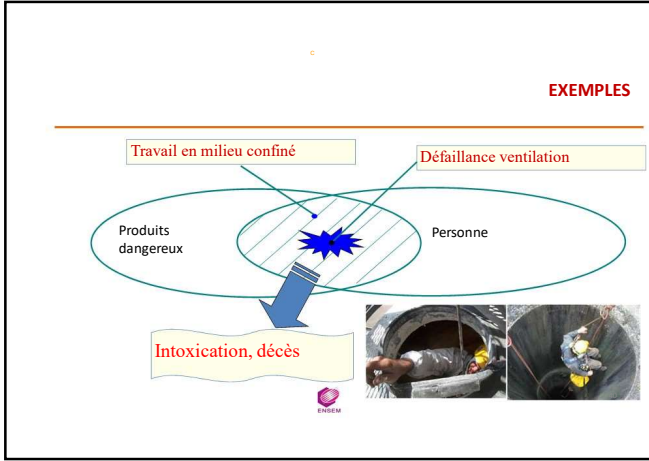
c

EXERCICE 1

- 1- Formez des groupes de deux personnes,
- 2- Pour chaque terme, retrouver la définition correspondante.

ENSEM 37





La circulation des piétons

La prévention des chutes



Ranger et nettoyer



Ranger et nettoyer



Maintenir les escaliers dégagés
Tenir la rampe




Entreposer aux emplacements réservés




44

La circulation des engins

Les risques d'être renversé ou écrasé



Déplacement sur une voie réservée aux engins






Proximité d'engins qui manoeuvrent


45

La circulation des engins


3 principes de prévention



Emprunter les voies réservées aux piétons



Rester à distance des engins qui manoeuvrent




Guider les camions par l'avant

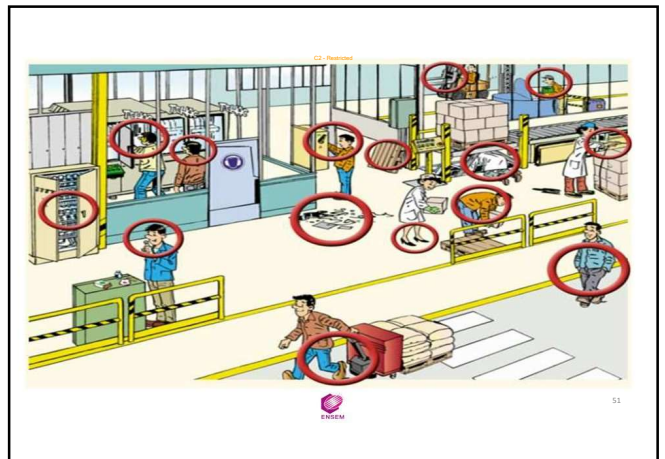
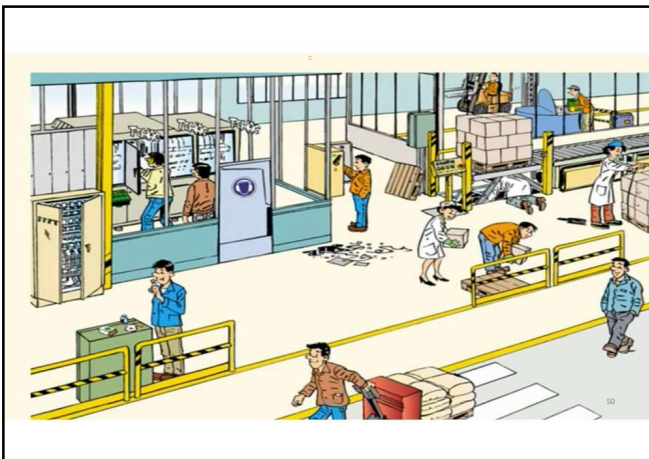
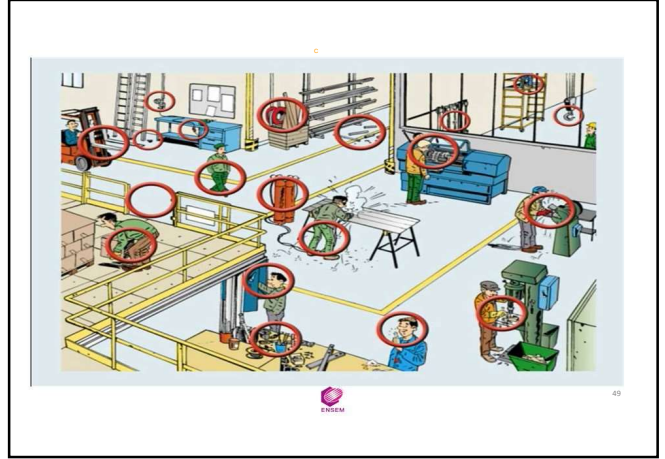
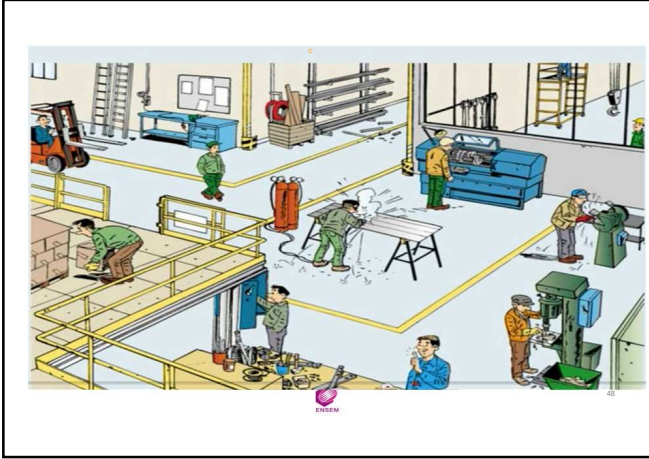
46

EXERCICE 2

- Formez des groupes de deux personnes,
- Pour chaque image, identifier les situations dangereuses.



47



AVANTAGE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

La sécurité/la santé au travail:

- **Contribue** à montrer qu'une entreprise est **socialement responsable**
- Protège et améliore **l'image** et la **valeur** de la marque
- Contribue à optimiser la **productivité** des travailleurs
- Encourage les **travailleurs** à **rester plus longtemps** dans la vie active.
- **Réduit** les **coûts** de l'entreprise et les **perturbations** dans le travail.
- **Encourage** les travailleurs à rester plus longtemps dans la vie active.
- **Prévention** ou de **réduction** des accidents et des maladies.



56

Objectif d'un système de management de la S&ST

fournir un **cadre pour la prévention** des **décès**, des **traumatismes** et des **pathologies** liés au travail
 fournir un **lieu de travail sûr et sain** aux **travailleurs** et aux **autres personnes** **sous l'autorité** de l'organisme
supprimer ou **réduire** les **risques professionnels** au maximum en prenant des mesures de prévention efficaces
 permettre à un organisme **d'améliorer sa performance** en S&ST



57

LES FACTEURS DE REUSSITE DU SMSST

Le **leadership** et l'**engagement** de la direction ;
 La définition, le développement et la promotion par la direction d'une **culture favorable** au système de management de la S&ST au sein de l'organisme
 La **participation/coopération** des **travailleurs**, et quand ils existent, des **représentants des travailleurs** ;
 Les **processus** de **communication** et de **consultation** ;
 L'**allocation des ressources** nécessaires pour sa pérennité ;
 Des **politiques de S&ST claires**, compatibles avec l'**orientation** et les **objectifs stratégiques** généraux de l'organisme ;



58

LES FACTEURS DE REUSSITE DU SMSST

L'**intégration** du système de management de la **S&ST** dans les **processus métiers** de l'organisme ;
 L'**évaluation** et la **surveillance continues** du système de management de la S&ST en vue **d'améliorer la performance** en S&ST ;
 Des **objectifs de S&ST** en adéquation avec les politiques de S&ST et qui soient **adaptés aux dangers** liés au travail et aux **risques professionnels** de l'organisme
 La conscience des **exigences légales et autres exigences** qui lui sont applicables.
 L'efficacité des **processus d'identification des dangers** liés au travail, de **maîtrise des risques professionnels** et d'actions tirées des opportunités pour la S&ST.



59

LES FACTEURS DE REUSSITE DU SMSST

La **réussite du système** de management de la S&ST d'un organisme **dépend** d'un certain **nombre de facteurs**, comme :

Les **caractéristiques de l'organisme** (par exemple : effectif, taille, position géographique, culture, composantes sociales, exigences légales et autres exigences applicables).

Le **domaine d'application** du système de management de la S&ST de l'organisme.

La **nature des activités** de l'organisme et les **risques professionnels** associés.



60



MANAGEMENT DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (ISO 45001 VS 2018)



2ème Partie: Exigences normatives






61

CORRESPONDANCE ENTRE LA NORME ISO45001/ISO14001


ISO45001	ISO14001
Introduction Domaine d'application Références normatives	Introduction Domaine d'application Références normatives
Termes et définitions relatives au système de management SST	Termes et définitions relatives au système de management Environnementale
Contexte de l'organisme: - Compréhension de l'organisme et son contexte - Besoins et attentes des travailleurs et autres parties Intéressées - Périmètre d'application du système de management SST - Système de management SST	Contexte de l'organisme: - Compréhension de l'organisme et son contexte - Besoins et attentes des parties Intéressées - Domaine d'application du système de management Environnementale - Système de management Environnementale



62

CORRESPONDANCE ENTRE LA NORME ISO45001/ISO14001


ISO45001	ISO14001
Leadership: - Leadership et engagement - Politique de S&ST - Rôles, responsabilités, obligations et autorités au sein de l'organisme - Consultation et participation des travailleurs	Leadership: - Leadership et engagement - Politique environnementale - Rôles, responsabilités, obligations et autorités au sein de l'organisme
Planification: - Identification des dangers et évaluation des risques professionnels - Détermination des exigences légales et autres exigences applicables - Planification pour la mise en œuvre d'actions - Objectifs de S&ST et planification des actions pour les atteindre	Planification: - Identification des aspects environnementaux évaluation des impacts - Détermination des exigences légales et autres exigences applicables - Planification pour la mise en œuvre d'actions - Objectifs Environnementaux et planification des actions pour les atteindre


63



CORRESPONDANCE ENTRE LA NORME ISO45001/ISO14001

ISO45001	ISO14001
Support: <ul style="list-style-type: none"> - Ressources - Compétence - Sensibilisation - Communication - Information documentée 	Support: <ul style="list-style-type: none"> - Ressources - Compétence - Sensibilisation - Communication - Information documentée
Réalisation des activités opérationnelles: <ul style="list-style-type: none"> - Planification et maîtrise opérationnelles - Elimination des dangers et réduction des risques - Pilotage du changement - Acquisition des biens et services - Préparation et réponse aux situations d'urgence 	Réalisation des activités opérationnelles: <ul style="list-style-type: none"> - Planification et maîtrise opérationnelles - Préparation et réponse aux situations d'urgence


64

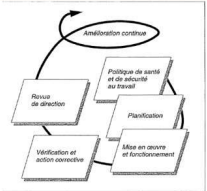


CORRESPONDANCE ENTRE LA NORME ISO45001/ISO14001

ISO45001	ISO14001
Evaluation des performances: <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance, mesure, analyse et évaluation - Audit interne - Revue de direction 	Evaluation des performances: <ul style="list-style-type: none"> - Surveillance, mesure, analyse et évaluation - Audit interne - Revue de direction
Amélioration: <ul style="list-style-type: none"> - Evénement indésirable, non-conformité et actions correctives - Amélioration continue 	Amélioration: <ul style="list-style-type: none"> - Non-conformité et actions correctives - Amélioration continue



65

MODELISATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT SST: LE CYCLE PDCA



PDCA, pour (Plan, Do, Check, Act) est un **principe universel de l'amélioration continue**. Il s'applique à tout « système » qui souhaite progresser, sur la base de ses expériences vécues (réussites et erreurs). PDCA s'applique en fait à **tous les domaines d'activités** quelques soit leur périmètre, et le niveau de détail abordé.

La démarche consiste à dire ce que l'on va faire (**Plan**), faire ce que l'on a dit (**Do**), vérifier que l'on a bien fait et surtout que les résultats attendus sont bien au rendez vous (**Check**), et si besoin agir pour combler les éventuels écarts (**Act**). La démarche préconise l'ajout d'une « case » pour que l'amélioration obtenue devienne un acquis pérenne. Enfin, l'amélioration étant « infinie », la roue continue de tourner avec de nouvelles actions à planifier...


66


MODELISATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT SST: LE CYCLE PDCA

Planifier : établir les objectifs, les programmes et les processus nécessaires à l'obtention de résultats en accord avec la politique de S&ST de l'organisme.

Réaliser : mettre en œuvre les processus tels que prévus.

Vérifier : surveiller et mesurer les activités et les processus au regard de la politique et des objectifs de S&ST, et rendre compte des résultats.

Agir : mener des actions en vue d'une amélioration continue de la performance en S&ST afin d'obtenir les résultats escomptés.


67

DOMAINE D'APPLICATION SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

- **Applicable à tout organisme** quels que soient sa **taille**, son **statut** et ses **activités**
- **S'applique aux risques professionnels** qui sont **sous l'autorité** de l'organisme, en tenant compte de facteurs tels que
 - **Le contexte** dans lequel l'organisme évolue
 - **Les besoins et attentes** de ses **travailleurs** et autres **parties intéressées**.
- Elle **ne traite pas** des aspects tels que **la sécurité des produits**, **les dommages matériels** ou les **impacts environnementaux**, **en dehors des risques** qu'ils **présentent** pour les **travailleurs** et les autres **parties intéressées** pertinentes.



68

DOMAINE D'APPLICATION SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

L'organisme **doit** déterminer **les limites et l'applicabilité** du système de management de la S&ST afin d'établir son domaine d'application.
Lorsque l'**organisme** établit ce domaine d'application, **il doit** :

- Prendre en considération** les enjeux externes et internes;
- Prendre en compte** les exigences auxquelles il est fait référence;
- Prendre en compte** les activités professionnelles exercées.



69

DOMAINE D'APPLICATION SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

L'organisme **doit** déterminer **les enjeux externes et internes** pertinents par rapport à sa finalité, et qui influent sur sa capacité à atteindre le ou les résultats attendus de son système de management de la S&ST.

La version 2016 n'impose pas de méthode particulière mais des **outils de marketing stratégique** tels que le **SWOT** * ou le **PESTEL** ** sont utiles pour surveiller et mettre à jour régulièrement ces informations.



70

DOMAINE D'APPLICATION SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

ANALYSE SWOT

L'analyse **SWOT** porte sur vos **forces et faiblesses**, vos **opportunités et menaces**. On l'appelle parfois FFOM, qui n'en est qu'une traduction française. Cette étude est utilisée pour votre **gestion et politique stratégiques d'entreprise**.

Les facteurs internes, **forces et faiblesses**, vont avoir des effets positifs ou négatifs sur l'entreprise. Ils sont estimés à partir d'une technique **d'évaluation interne**, qui va déduire vos atouts et lacunes.



71

DOMAINE D'APPLICATION
SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

ANALYSE SWOT

Pour ce qui est des facteurs externes, on distingue les **opportunités et les menaces**. Ils ne peuvent être contrôlés par l'entreprise étant donné qu'ils résultent des éléments liés à l'environnement économique, démographique, technique, politique, ...



72

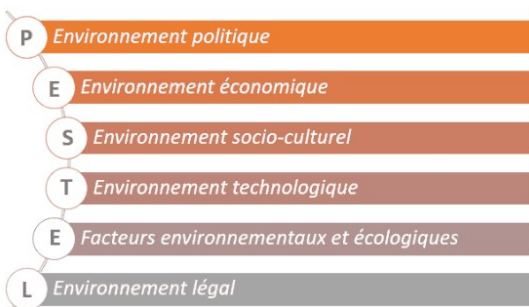
DOMAINE D'APPLICATION
SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

CONTEXTE EXTERNE

L'analyse **PESTEL** est un modèle permettant d'identifier l'influence (positive ou négative) que peuvent exercer, sur une organisation, les facteurs macro-environnementaux d'ordres :



73



DOMAINE D'APPLICATION
SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

CONTEXTE EXTERNE - Analyse PESTEL

Politique (stabilité gouvernementale, politique fiscale, protection sociale, commerce extérieur, etc.)

Économique (cycle économique, évolution du PNB, taux d'intérêt, politique monétaire, inflation, chômage, revenu disponible, etc.)

Sociologique (démographie, distribution des revenus, mobilité sociale, consumérisme, niveau d'éducation, attitude de loisir et de travail, etc.)




74

DOMAINE D'APPLICATION SYSTÈME DE MANAGEMENT SST

Technologique (dépenses publiques en R&D pour la sécurité des machines et les travailleurs, investissements privés sur la technologie, nouveaux brevets ou découvertes, vitesse de transfert technologique...)


Écologique (lois sur la protection de l'environnement, retraitement des déchets, consommation d'énergie, etc.)

Légal (lois sur les monopoles, droit du travail, législation sur la santé, normes de sécurité, etc.)




75


TERMES ET DEFINITIONS




DANGER





RISQUE



ACCIDENT

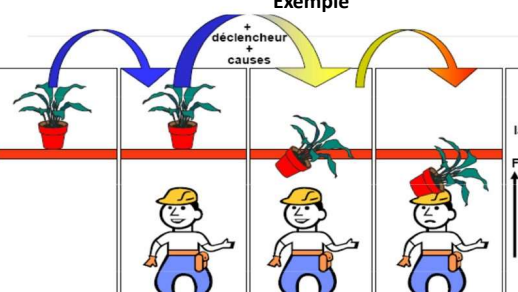


INCIDENT / PRESQUE ACCIDENT

76

Exemple



Fonction entre:
la gravité « G »
et
la fréquence « F »


F	1	2	3	4
G	1	2	3	4
C	1	2	3	4
B	1	2	3	4
A	1	2	3	4

↑ F
→ G

Phénomène dangereux	Situation dangereuse	Événement dangereux	Atteinte à la santé	Risque
---------------------	----------------------	---------------------	---------------------	--------

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST

L'organisme **doit établir, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer** en continu un **système de management de la S&ST**, y compris les processus nécessaires et leurs interactions, en accord avec les exigences de la présente Norme internationale.



78

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST

L'**organisme** conserve l'**autorité**, la **responsabilité** et l'**autonomie** pour décider comment il **satisfera aux exigences** de la présente Norme internationale

- Il **intégrera** les exigences du système de management de la S&ST dans ses **différentes fonctions**, telles que la **conception et le développement**, les **achats**, les **ressources humaines**, la **vente et le marketing**, etc. ;
- Il **intégrera** les enjeux associés à **son contexte** , les exigences de ses **parties intéressées** et le **domaine d'application** de son système de management de la S&ST.



79

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST: Contexte de l'organisme

1. la **gouvernance**, la **structure organisationnelle**, les **rôles et les responsabilités**
2. les **politiques**, les **objectifs** et les **stratégies** en place pour les réaliser ;
3. les **capacités**, dans le sens de **ressources**, **connaissances et compétences** (par exemple, capital, temps, ressources humaines, process, systèmes et technologies) ;
4. les **systèmes d'information**, les **flux d'information** et les **processus de prise de décision** (à la fois formels et informels) ;
5. l'introduction de **nouveaux produits**, **services**, de **nouveaux outils**, de **nouveaux logiciels**, de **nouveaux locaux** et **équipements** ;



80

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST: Contexte de l'organisme

6. les **relations** avec les **travailleurs** et les **perceptions et valeurs** de ceux-ci ;
7. la **culture** de l'organisme;
8. les **normes**, **lignes directrices** et **modèles** adoptés par l'organisme ;
9. la **forme** et l'**étendue** des **relations contractuelles**, y compris, par exemple, pour les **activités externalisées** ;
10. l'**aménagement** du **temps de travail** ;
11. les **changements** d'un quelconque des **éléments** ci-dessus.

Les enjeux internes et externes peuvent entraîner des **risques** et des **opportunités** pour l'organisme ou le système de management de la S&ST. L'organisme détermine ceux qui doivent être traités et gérés



81

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST: parties intéressées

L'organisme doit déterminer :

- Les **autres parties intéressées**, en plus de ses **travailleurs**, qui sont pertinentes dans le cadre du système de management de la S&ST ;
- Les **besoins et attentes** pertinents des **travailleurs** et de ces autres **parties intéressées** ;
- Lesquels de ces **besoins et attentes** deviennent des **exigences légales** et autres **exigences applicables**.



82

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST: parties intéressées

Les autres parties intéressées d'un système de management de la S&ST peuvent inclure :

les **autorités légales et réglementaires** (locales, régionales, départementales, nationales ou internationales) ;

Les **organismes parents** ;

Les **fournisseurs**, les **prestataires** et les **sous-traitants** ;

Les organisations de travailleurs (**syndicats**) et les organisations d'employeurs

Les propriétaires, les actionnaires, les clients, les visiteurs, les collectivités locales, les voisins de l'organisme et le grand public ;



83

Exigences générales en matière de Système de management de la S&ST: parties intéressées

Les autres parties intéressées d'un système de management de la S&ST peuvent inclure :

Les **consommateurs**, les **services médicaux** et autres services de la collectivité, la **presse**, les **universités**, les associations professionnelles et les organisations non gouvernementales (**ONG**) ;

Les **organismes de santé et de sécurité au travail** et les spécialistes de la médecine du travail et de la sécurité au travail (**médecins et infirmières**, par exemple).



84

Leadership et engagement

La direction doit démontrer son leadership et engagement vis-à-vis du système de management de la S&ST en :

a) Assumer la **responsabilité** et l'**obligation de protection** de la santé et de la sécurité liées au travail des travailleurs ;

b) Assurer que la **politique** et les **objectifs** associés sont établis pour le SMSST et sont **compatibles** avec l'**orientation stratégique** de l'organisme ;

c) s'assurer que les processus et les exigences liés au SMSST sont intégrés aux processus métiers de l'organisme ;

d) s'assurer que les **ressources requises** pour établir, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer le SMSST sont disponibles ;



85

Leadership et engagement

e) s'assurer de la **participation/coopération** active des **travailleurs**, et quand ils existent, des représentants des travailleurs, par la **consultation** et en identifiant et en supprimant les obstacles ou barrières à la participation/coopération ;

f) communiquer sur l'importance de disposer d'un SMSST efficace et de **se conformer aux exigences** liées à ce système.

g) veillant à ce que le SMSST atteigne les **résultats attendus**.


h) orientant et soutenant les personnes pour qu'elles **contribuent** à l'**effectivité/efficacité** du SMSST.



86

Leadership et engagement


- i) **assurant** et **promouvant l'amélioration continue** du SMSST
- j) **soutenant** les autres rôles managériaux pertinents afin de démontrer leurs **responsabilités** dans leurs domaines respectifs ;
- k) **développant, organisant** et promouvant une **culture** au sein de l'organisme **en faveur** du système de management de la S&ST.


 87

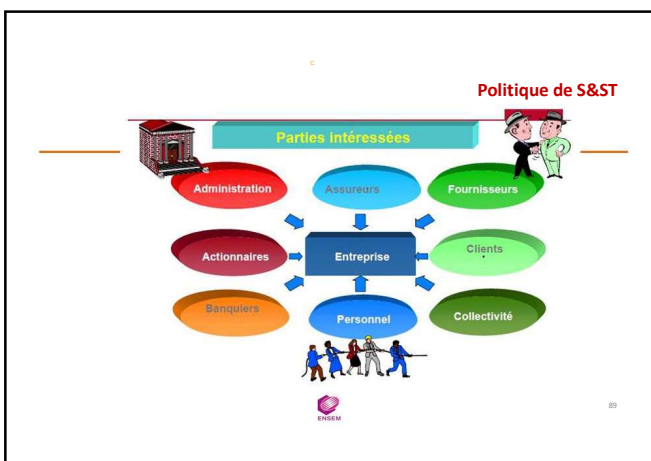
Politique de S&ST

Politique Santé et sécurité définie par la Direction au + haut niveau

- Objectifs généraux en terme de santé et de sécurité
- Engagement pour améliorer les performances de S et S
- Engagement de respect de la réglementation et des autres exigences
- Engagement à la participation/coopération
- communiquée au personnel
- mise à disposition aux parties intéressées
- Documentée et périodiquement examinée



 88





Identification des dangers et évaluation des risques professionnels

Procédure permettant en permanence d'identifier les dangers, d'apprécier les risques et de les maîtriser

Sont concernés :
 Activités régulières et ponctuelles
 Employés, intérimaires, visiteurs, fournisseurs, ayant accès au lieu de travail

Évaluation des risques consignée par écrit
 Similaire à l'esprit du « document unique Code du travail »
 Base de la fixation des objectifs et cibles



 90

Identification des dangers et évaluation des risques professionnels Exemple de méthode

Etape 3 : Hiérarchisation du risque résiduel, en prenant en compte les dispositions actuellement en place pour maîtriser le risque.

FXG				
16				
12				
9				
6				
5				
4				
3				
2				
1				
1: maîtrise maximale 2: sous contrôle 3: maîtrise partielle 4: pas de maîtrise				
Niveau de maîtrise M				



95

Identification des dangers et évaluation des risques professionnels Exemple de méthode

Etape 3 : Hiérarchisation du risque résiduel, en prenant en compte les dispositions actuellement en place pour maîtriser le risque.

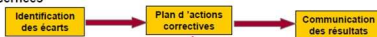
NIVEAU DE RISQUE	SIGNIFICATION EN TERME DE PLAN D' ACTIONS pour l'année en cours :
RISQUE FAIBLE	AUCUNE ACTION complémentaire ne s'impose : l'événement dangereux a été pris en compte et éliminé lors de l'évaluation des risques, mais la conclusion en a été un risque résiduel ou correctement maîtrisé par les mesures actuelles. Le personnel nouveau au poste doit cependant être informé de l'éventualité de cet événement à l'occasion de la formation sécurité au poste de travail.
RISQUE MOYEN	Ce niveau de risque implique UNE ACTION, au moins en terme de communication et formalisation d'une consigne, de sensibilisation du personnel et de suivi dans le temps de l'évolution du risque.
RISQUE FORT	Ce niveau de risque implique UNE ACTION PALLIATIVE rapide et une SOLUTION DURABLE pour ramener le risque à un niveau acceptable.



96

Détermination des exigences légales et autres exigences applicables

- une procédure de **VEILLE REGLEMENTAIRE** pour identifier et appliquer les nouvelles exigences légales et autres relatives à la sécurité (code du travail, assurance, Reach, ADR, règles groupe...)
- Identifier ses **ECARTS**, c'est à dire les non-conformités, et y répondre par des actions, intégrées dans son programme de management
- Non-conformités + nouvelles exigences doivent être **TENUES À JOUR** et **COMMUNIQUÉES** aux employés et aux parties intéressées concernées



Diagnostic de conformité



98

Objectifs et programmes



99

Objectifs et programmes

Se fixer des objectifs et programmer l'action

OBJECTIFS :
A quoi on
veut arriver ?



CIBLES :
Où agir pour
y parvenir ?

PROGRAMMES

Quelles actions ?
Quels acteurs ?
Dans quels délais ?
Avec quels moyens ?



100

Objectifs et programmes

EXEMPLES D'OBJECTIFS

- Objectif 1 : Réduire de 20 % les accidents aux mains sur 3 ans
Indicateur - Tf des 1er soins au mains -

- Cible 1.1 : Essai de nouveaux gants
- Cible 1.2 : Formalisation de consignes
- Cible 1.3 : Campagne de sensibilisation des opérateurs



101

Ressources, Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme

Les **responsabilités** et **autorités** des rôles pertinents sont **Attribuées** et **communiquées** au sein de l'organisme:

- Faciliter l'**efficacité** du management SST.
- S'assurer que SM SST est **conforme** aux exigences de la norme
- Rendre compte à la **direction** sur la **performance** du SST pour être revus et utilisés comme base d'amélioration du système de management de la SST



102

Ressources, Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme

Description de l'organisation, du rôle et des responsabilités dans l'organisation du système
Ex organigramme - définitions de fonction..

Notamment :
Rôle de la Direction au plus haut niveau
Rôle du garant du SM S et S

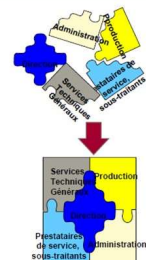
Points clés :

Définir et documenter:

Rôles, Responsabilités, Autorité

Fournir les ressources:

Humaines, Technologiques, Financières



103

Compétence, formation et sensibilisation

Sont concernés par ex :

- celui qui analyse la législation
- ceux qui manipulent des produits dangereux
- ceux qui utilisent des machines, les caristes,...

*cas particuliers des entreprises extérieures

Le personnel exécutant des tâches qui peuvent avoir des incidences sur la santé et la sécurité doit avoir acquis la compétence nécessaire par une éducation, une formation appropriée, et/ou par l'expérience

104

Compétence, formation et sensibilisation

A tous les niveaux et fonctions concernés, sensibilisation :

- à la politique S et S et aux exigences du SM
- à leurs rôles et responsabilités dans le Système
- aux conséquences possibles de leur actes sur la santé et la sécurité et aux effets bénéfiques pour la santé et la sécurité de leur performance individuelle
- aux conséquences potentielles des écarts aux procédures
 - aux dangers liés au travail et risques professionnels qui les concernent.

105

Compétence, formation et sensibilisation

identifier les besoins en formation

Etablir *Maintenir*

Formation initiale

Procédure de formation

Plan annuel de formation

Dossiers individuels de formation

Accueil sécurité général

Formation au métier (habilitation, ...)

Formation au poste de travail

106

Communication/Participation/consultation

Nature de la communication	Emetteur	Destinataire pour action	Destinataire pour info	Périodicité
CR d'Accident de Travail	Animateur Sécurité	Encadrement Service du personnel	Tous	/
CR de réunion CHSCT	Secrétaire CHSCT	Direction / Encadrement	Tous	3 mois
Fiche incident	Témoin	Encadrement / Animateur Sécurité	Tous	/

↔ Réunions, affichage, journaux internes, intranet, boîtes à idées

107

Communication/Participation/consultation

établir

- Participation à l'évaluation des risques
- Choix sur les actions à mettre en oeuvre
- Procédures de S et S ...

maintenir

- Résultats de l'évaluation des risques
- Modification d'installations, de lieux de travail
- Etat d'avancement des programmes ...

communication

↔ **Rôle du CHSCT**

108

Documentation

Information

- Décrire les éléments essentiels du système et leurs interactions
- Indiquer où trouver la documentation correspondante

établir

Maintenir

Enregistrements: Rapports de vérification, analyses, textes réglementaires, fiches de poste....

109

Maîtrise de la documentation

établir

tenir à jour

Pour s'assurer

- Localisés
- régulièrement examinés, révisés, validés
- disponibles aux endroits essentiels
- les documents périmés sont retirés
- les documents périmés conservés sont identifiés

110

Maîtrise de la documentation

La documentation doit être :

- lisible
- datée
- facilement identifiable
- tenue à jour de façon ordonnée
- archivée pendant une période donnée

établir

Procédures Responsabilités → Création Modification

Tenir à jour

111

Maîtrise opérationnelle

Identification des opérations et activités qui sont associées aux risques identifiés et pour lesquelles des mesures de maîtrise doivent être appliquées
 ↔ en corrélation avec l'Evaluation des risques

- Procédures de sécurité si nécessaire, instruction, mode opératoire,...
- Communication des exigences aux fournisseurs et sous-traitants





 112

Maîtrise opérationnelle

Exemples

- **CONSIGNES GENERALES** : circulation, incendie, secourisme
- **PRODUCTION** : consignes au poste, nettoyage, réglage...
- **MAINTENANCE** : Consignation, réglages en marche, travaux en hauteur...
- **ZONES DE STOCKAGE** : produits dangereux, interventions sur palettes, chargement à quai, postes de charge, pont roulant, entretien des engins,...
- **TRAVAUX NEUFS** : consignes aux prestataires, suivi des chantiers, plans de prévention
- **LABORATOIRE** : consignes de prélèvement sur site et analyses,
- **ACHATS** : réception sécurité des EPI ou machines, diffusion des FDS des produits, déplacements routiers ou en mission à l'étranger,...



 113

Etat d'alerte et réponse à une situation d'urgence

Procédures pour :

- Identifier les accidents et les maladies potentiels,
- Etre capable de réagir (**moyens, organisation, responsabilités**)
- Prévenir et réduire les effets des AT et des MP

Reviser ces procédures après accident

Tester périodiquement les procédures lorsque cela est réalisable (exercices incendie, SST, évacuation, ...)

Attention aux périodes de nuit et le week-end

plans, liste de SST, infirmeries...
 formation incendie, SST...
 procédures évacuation, Plan d'urgence
 détection incendie, système Homme-mort...



 114


Mesure et surveillance des performances


Etablir
 surveiller et mesurer
 régulièrement les performances
 relatives à la S et S

Maintenir

Enregistrer les informations permettant le suivi :

- de la performance S et S,
- du niveau de réalisation des objectifs
- des contrôles opérationnels appropriés,
- de la conformité aux objectifs et cibles
- au respect de la législation (évaluation de la conformité réglementaire)
- la détérioration de la S et S (AT, incidents, MP...)






 115

Mesure et surveillance des performances

Exemples d'indicateurs

- Indicateurs définis dans les programmes S et S
- Indicateurs de vérification :
 - Nb permis de feu, analyse d'incidents, Tx de réalisation de formation au poste de travail, Tx de vérifications réglementaires,
- Indicateurs de dysfonctionnement :
 - Tf, Tg, Tf des premiers soins, nb d'incidents, Nb de Non-conformités...

 116


Accidents, incidents, non-conformités, actions correctives, préventives



Etabli

Responsabilités, autorités


Tenir à jour

Pour ...




- analyser et enquêter sur les accidents, incidents, maladies et non conformités (réglementaire, plainte...)
- mener les actions correctives et préventives
- vérifier l'efficacité des mesures prises
- réviser le processus d'évaluation des risques et les procédures le cas échéant

 117

Audit



Planing et procédures d'Audit pour vérifier:

- la mise en place et l'application des procédures,
- la conformité avec la politique
- la conformité avec le programme
- le respect des exigences de la norme


Définir le Responsable du programme d'Audit

Calendrier, fréquence, qualification des Auditeurs, Contenu des audits, méthodologie..

Exemples de critères de qualification d'Auditeur interne :

- connaissance de la norme,
- des techniques d'Audit
- de la réglementation S et S



 118

Revue de direction

Rôle de la Direction
= passer en revue le SM à une fréquence définie, pour:

- s'assurer qu'il est toujours approprié, suffisant et efficace;
- modifier la politique et les objectifs S et S si nécessaire
- assurer l'amélioration continue de la performance S et S

Données d'entrée :

- Résultats des audits
- Taux de réalisation des programmes
- Résultats des indicateurs S et S...





Données de sorties :

- Revision de la politique
- Ajustement des programmes
- Actions correctives
- Revision de procédures...



 119

EXERCICE**EXERCICE 4****1- CRÉER DES GROUPES DE 3 PERSONNES****2- MISE EN PLACE DE LA NORME ISO45001:**

Vous êtes le chef du projet "mise en place du système de management SST selon la norme ISO45001 v2018":

Présentez comment vous allez vous y prendre pour manager le projet

Décrivez le planning du projet du début à la fin (sur 1année)

Entrez dans le détail du projet de certification en indiquant, exigence par exigence de la norme, ce que vous allez faire. Suivez la chronologie de la norme en respectant les articles et en suivant la roue de Deming PDCA (Plan, Do, Check, Act).



120